

**Compte-rendu de la réunion de bureau**

**tenue le Samedi  26 novembre à 10h00**

**Salle informatique de Villefranche**

**Etaient présents :**

Patrick COURT Président

Pierre BERNIER Vice-Président

Nicole FURLA N Trésorière

Jacqueline MARTIN

René DUPUIS Archiviste

Monique TERRIER Secrétaire-Adjointe

Jean-Baptiste BOURGES trésorier-Adjoint

Christian RICHARD Secrétaire

**Absents :**

Jean-Pierre ROGNONE Membre honoraire, représentant la 4C

Bernard REUILLE

**Ordre du jour:**

* Compte rendu oral de la réunion tenue à la 4C du lundi 21 novembre 2011 (Nicole FURLAN, Pierre BERNIER).
* Compte-rendu de l’audience accordée à CliC par M JUBLOT, Maire de Charny (Patrick COURT).
* Validation des demandes d’adhésion des nouveaux inscrits.
* Compte-rendu des articles de presse parus dans l’Yonne républicaine et L’Eclaireur.
* Préparation de la journée Portes Ouvertes du samedi 3 décembre 2011.
* Mise en place de séance de bricolage informatique un samedi matin par mois (10h00 à 12h00).
* Préparation et rédaction du règlement intérieur de CliC ….
* Proposition pour les tarifs de cotisation 2012.
* Mise en place d’un suivi des présences (Feuilles de présence).
* Organisation par CliC d’une manifestation pour la fête des Rois (Lundi 9 janvier 2012).
* Demande de M. BECHEREAU pour l’organisation par CliC d’une formation destinée aux institutrices et personnels communaux.
* Demande de subvention 2012 auprès de la 4C et demande de matériels nouveaux ou en remplacement.
* Situation de trésorerie de CliC au 25 novembre 2011.
* Rapports avec l’association Enfance et Loisirs.
* Questions diverses,

**1°) Compte rendu oral de la réunion tenue à la 4C du lundi 21 novembre 2011 (Nicole FURLAN, Pierre BERNIER).**

En préambule, Patrick COURT fait savoir qu’il n’a pas participé à cette réunion, estimant sa présence non indispensable en raison de l’absence des responsables de l’association Enfance et Loisirs. Il remercie Pierre BERNIER et Nicole FURLAN d’y avoir représenté l’association. Le président de CliC n’entend plus discuter avec Mrs PLEUMEKEER et THOLON le dialogue n’étant pas possible avec ces personnes en raison des divergences profondes entre leurs valeurs et leur comportement et les siens. Patrick COURT demandera un rendez-vous afin de rencontrer prochainement la Présidente d’Enfance et Loisirs -Mme SIMON-COTTE- afin de clarifier la situation entre les deux associations appelées à cohabiter pour l’utilisation des équipements informatiques de la 4C.

Nicole FURLAN fait part du contenu de la réunion destinée à préparer la journée Portes ouvertes du 3 décembre 2011.

* La journée aura lieu le 3 décembre 2011 de 10h00 à 17h30
* Elle couvrira la nouvelle agence postale, le centre informatique, l’atelier de couture, la bibliothèque.
* CliC sera présent pour présenter la partie informatique de 10h00 à 13h30.
* Un pot sera offert par la 4C sous un barnum entre 11h30 et 12h30
* La presse (L’Eclaireur et l’Yonne Républicaine) a été conviée ainsi de Radio bleue Auxerre.
* CliC se propose donc, le matin de 10h00 jusqu’à 13h30 :

- de présenter les activités de CliC en déroulant en continu une formation sur vidéoprojecteur

- de délivrer des informations aux visiteurs sur nos activités

- de distribuer des plaquettes de l’association et de proposer des bulletins d’adhésion.

Nicole FURLAN fait savoir que M THOLON a demandé une réorganisation du mobilier de la salle afin de satisfaire son organisation.

M. BECHEREAU a rappelé que, conformément au règlement intérieur de la salle, le mobilier devait être remis en place après chaque utilisation dans sa disposition d’origine.

L’atelier de couture présentera à la vente, ses réalisations de l’année 2011.

**2°) Compte-rendu de l’audience accordée à CliC par M JUBLOT, Maire de Charny (Patrick COURT).**

Une délégation de CliC, composée de Patrick COURT, Pierre BERNIER et Nicole FURLAN a été reçu par Monsieur Eric JUBLOT, Maire de Charny.

Si l’accueil fût extrêmement courtois, en revanche aucune proposition concrète de collaboration entre CliC et la commune de Charny n’a pu voir le jour. En tout état de cause, les bons interlocuteurs sont la Communauté de communes de Charny et son Président Michel COURTOIS.

Compte-tenu des relations pour le moins tendues entre les deux communautés, une avancée à court terme est fort improbable.

A ce titre, Jean-Baptiste BOURGES fait savoir que le rattachement de la 4C avec la communauté de JOIGNY avait été acté très récemment par le préfet de l’Yonne.

**3°) Compte-rendu des articles de presse parus dans l’Yonne républicaine et L’Eclaireur.**

Patrick COURT a envoyé par mail, aux adhérents de l’association, les coupures de presse parues dans l’Eclaireur et dans l’Yonne Républicaine. Ces deux articles ont, semble-t-il, rencontré un écho très favorable.

**4°) Mise en place de séance de bricolage informatique un samedi matin par mois (10h00 à 12h00).**

Sur proposition du président, et à titre expérimental pendant quelque mois, une réunion sera organisée chaque premier samedi du mois, de 10h00 à 12h00, ayant pour objectif des travaux pratiques concrets qu’il s’agisse de matériels ou de logiciels. La philosophie pourrait se résumer ainsi : Je viens avec un problème ou un besoin, nous travaillons ensemble à sur le sujet et je repars avec la solution.

Ce type de réunion se veut avant tout basée sur la convivialité, le concret et la solidarité. Un maximum de 5-6 personnes est souhaitable.

La première séance aura lieu le samedi 4 février de 10h00 à 12h00. Une annonce sera faite aux adhérents par mail avant la fin du mois.

**5°) Proposition pour les tarifs de cotisation 2012.**

Le bureau décide à l’unanimité de reconduire le montant de la cotisation 2011 en 2012 : 15€ par trimestre.

La clarification suivante est apportée pour le calcul de la première cotisation d’un nouveau membre selon sa date d’adhésion:

* Si l’adhésion a lieu au courant du premier mois du trimestre : le trimestre est dû en entier soit 15 €.
* Si l’adhésion a lieu dans le courant du 2ème ou du 3ème mois du trimestre : Le montant de la première cotisation est égal au montant du mois en cours (5€) auquel s’ajoute le montant du mois éventuellement restant (au tarif de 5€/mois) et du trimestre suivant (15€) soit au maximum 25 €.

Patrick COURT propose que Pierre BERNIER soit désigné « Membre honoraire » de l’association puisque désormais il est chargé d’animer des séances. Ceci le dispensera du paiement d’une cotisation. Pierre BERNIER, s’il accepte le statut de membre honoraire qui lui est proposé, pourra demeurer membre du bureau et Vice-Président de CliC mais ne pourra voter lors des décisions du bureau en raison des dispositions prévues par le statut de l’association.

**6°) Mise en place d’un suivi des présences (Feuilles de présence)**

Le président demande que désormais une feuille de présence soit établie et émargée par chaque participant pour chacune des réunions.

Cette demande répond à une double motivation :

* Connaître de façon précise notre activité afin d’établir le rapport moral pour l’assemblée générale de l’association.
* Permettre en cas d’accident ou d’incident de savoir qui était présent ou absent. Ceci est primordial pour permettre une information auprès de la 4C ou de notre assureur.

Patrick COURT donnera un exemplaire de la feuille de présence à Pierre BERNIER afin que ce dernier la complète.

**7°) Organisation par CliC d’une manifestation pour la fête des Rois (Lundi 9 janvier 2012).**

Le bureau décide d’organiser une manifestation festive le Lundi 9 janvier 2012, à la salle informatique en réunissant l’ensemble de ses membres autour d’une galette des rois.

* Nicole FURLAN se chargera de l’intendance. La galette sera achetée auprès de la boulangerie locale de Villefranche.
* Elle sera accompagnée de cidre bouché brut et doux.
* Il est décidé d’inviter à cette manifestation Mrs BECHEREAU, COURAULT et ROGNONE ainsi que Mme MUGUET.

Une autorisation exceptionnelle sera demandée à la 4C, le règlement intérieur interdisant d’introduire des denrées alimentaires dans la salle.

**8°) Demande de M. BECHEREAU pour l’organisation par CliC d’une formation destinée aux institutrices et personnels communaux.**

Patrick COURT fait savoir que M. BECHEREAU a demandé à CliC d’organiser une formation informatique destinée au personnel enseignant et communal de Villefranche-Saint-Phal. Le bureau est donc saisi pour faire connaître ou non l’accord de l’association pour cette opération.

Le relevé des besoins exprimés par la 4C a été communiqué. Une première évaluation fait apparaître le besoin d’une formation d’environ 40h00.

Le bureau après en avoir débattu fait connaître son accord pour l’organisation de cette formation. Sous réserve de la validation de la durée prévisionnelle, le coût qui pourrait être proposé est estimé à environ 2.000 € (soit 50€ de l’heure) supports de cours non compris. Il pourra être réglé par la 4C sous forme de subvention complémentaire à l’association.

**9°) Demande de subvention 2012 auprès de la 4C et demande de matériels nouveaux ou en remplacement.**

Le bureau charge Madame la trésorière de faire une demande de subvention de fonctionnement auprès de la 4C pour l’année 2012.

Une demande de matériels complémentaire pourrait être adressée aux responsables pour compléter l’équipement de la salle. Ceci pourrait porter sur :

* L’achat de cinq ordinateurs portables supplémentaires
* L’achat d’un home cinéma permettant de sonoriser la salle.
* L’achat d’un micro destiné aux animateurs.
* L’achat d’une deuxième imprimante pour que chaque association puisse être responsabilisée dans l’utilisation de celles-ci.
* L’achat éventuel d’un vidéoprojecteur plus puissant en terme de résolution si celui présent pouvait trouver une autre utilisation dans la collectivité.

**10°) Situation de trésorerie de CliC au 25 novembre 2011.**

Madame la trésorière fait savoir que la trésorerie de CliC présente, au 25/11/2011, un disponible d’environ 450 €. Cette somme permettra d’organiser nos manifestations festives. L’achat d’une armoire sécurisée permettant à CliC de conserver ses matériels pourrait aussi être envisagé.

**11°) Nouveaux horaires pour 2012**

A la demande de la majorité des membres du bureau, les horaires 2012 seront fixés comme suit :

* **Horaires d’hiver**

Séance du lundi : 15h00 – 17h00

Séance du jeudi : 14h30 – 16h30

Séance du samedi matin (1er samedi du mois) : 10h00 – 12h00

* **Horaires d’été**

Séance du lundi : 17h00 – 19h00

Séance du jeudi : 14h30 – 16h30

Séance du samedi matin (1er samedi du mois) : 10h00 – 12h00

Les dates d’application des horaires seront les dates légales des heures d’été et d’hiver.

Ces horaires seront applicables dès la 1ère séance du 9 janvier 2012.

Aucune question diverse n’étant évoquée, la séance est levée à 12h15

Les points suivants :

Validation des nouvelles adhésions

Règlement intérieur

Rapports avec l’association Enfance et Loisirs.

Seront abordés lors de la prochaine réunion du bureau en 2012.

Le Président

Patrick COURT